

---

LONDRES – Présentation de l'Association des noms de domaine devant le GAC

Mardi 24 juin 2014 – 12h00 à 12h30

ICANN – Londres, Angleterre

HEATHER DRYDEN: Merci, je veux signaler quelque chose. Lorsque vous parliez de l'URS, pourriez-vous dire le nom complet parce qu'il y a certains membres pour lesquels il est difficile de suivre. C'est un système de suspension rapide.

Nous allons aborder le deuxième point, si nous avons quelques questions, nous pouvons prendre quelques question à la fin si nous avons quelques minutes.

Nous allons aborder la deuxième partie qui concerne le rôle de supervision des fonctions IANA.

ALEX BLOWERS: Je vais partager avec vous tout ce qui concerne la perspective des ccTLD. Nous avons écouté le débat d'hier dans la réunion de haut niveau et il faut dire que la plupart des ccTLD comprennent clairement ce que l'on pourrait appeler le cas géopolitique pour faire une modification par rapport à ce qu'il se passe au sein de l'IANA en ce moment.

Ce que je veux partager avec vous, c'est la perspective du consommateur ou du client sur ce changement. Le premier point qu'il

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

faut soulever, c'est que les fonctions de l'IANA sont très bien remplies pour tous les clients, pour les gTLD, pour les ccTLD, pour les deux types de clients.

Ce que nous avons entamé, et nous voulons poursuivre sur cette voie, nous voulons avoir le même niveau d'excellence dans le service pour que cela se maintienne dans tout accord futur auquel on pourra parvenir ainsi que de maintenir la haute qualité du service que nous avons eu, parce que c'est ce que nous avons dans le contrat passé avec le NTIA.

Comment faisons-nous donc pour remplacer cela? C'est quelque chose de critique pour cette activité. Pour nous et pour tous ceux qui agissent dans le cyberspace. J'ai deux ou trois choses importantes liées au contrat tel qu'il est jusqu'à présent et je crois qu'elles sont importantes aussi pour ce que nous avons besoin de reproduire pour tout accord futur.

Je crois qu'il est encore un peu tôt pour nous mettre à réfléchir sur la conception préférée pour ce nouvel accord. Je pense que nous ne sommes pas suffisamment mûrs dans nos débats pour savoir quelle est la solution de ce nouveau modèle pour cette transition. Ce que j'ai mis ici sur l'écran, ce que vous voyez dans l'image, c'est ce que je considère être des bons principes qui vont nous guider pour réfléchir à cet égard et je crois qu'ils vont être appliqués à tous les clients, à tous les utilisateurs de la fonction telle qu'elle existe à l'heure actuelle.

Je crois que personne ne lira rien ici qui attire en particulier son attention ou qui puisse l'étonner. Il est clair qu'un des points clef, c'est

---

ce que nous faisons du dernier point lié à la responsabilité et à la transparence.

L'une des choses que je dirais c'est que la transparence en elle-même ne suffit pas à garantir une continuité dans ce niveau de service très haut et de très bonne qualité. Je crois qu'il faut que nous ayons davantage de transparence ou de visibilité pour que nous soyons sûrs de savoir que nous allons disposer des mécanismes corrects qui nous garantiront cette haute performance.

Maintenant, je vais vous parler des besoins spécifiques des ccTLD, parce que les ccTLD ont des besoins à cause de leur relation historique avec IANA, ils ont des besoins différents d'autres clients. Alors il faut reconnaître le statut différent des ccTLD, avec les gouvernements nationaux, dans leurs territoires respectifs et établir leur propre position politique.

Je sais que cela est controversé mais il y a des rapports où les relations avec IANA et avec la fonction de l'IANA peuvent insérer des politiques par la « porte arrière » soit disant et cela peut avoir un effet sur la souveraineté des différents pays.

Il ne doit pas y avoir des exigences pour signer des contrats avec l'IANA. Beaucoup de ccTLD n'ont pas signé de contrat avec IANA et il y en a qui ont des mémorandums d'accord ou des protocoles d'accord et je ne vois pas pourquoi ceci devrait changer pendant la transition et pourquoi la transition doit changer cet élément fondamental.

---

La ccNSO sera toujours le leader de la politique ascendante pour toutes les questions liées à l'IANA et aux ccTLD. Nous croyons que c'est le mécanisme approprié pour créer des politiques liées à la communauté des ccTLD. Pour les points critiques, toutes les questions politiques doivent être déterminées au niveau national avec la communauté Internet locale.

Bref, ce que je dis ici c'est que les ccTLD ayant un rapport bien établi avec IANA, avec l'ICANN et qui reconnaissent la souveraineté nationale doivent maintenir cela dans n'importe quel accord futur. Ce qui sera une grande garantie très importante pour nous, nous montrant que la transition n'aura pas de conséquences non souhaitées qui puissent nous affecter nous-mêmes et nos gouvernements.

KURT PRITZ:

La perspective que nous avons pour la transition de la fonction IANA par rapport aux gTLD est assez similaire. Nous ne voulons pas non plus qu'il y ait des influences externes du point de vue administratif. Les clients IANA et la supervision des clients IANA, tout s'est bien passé alors la mise en œuvre d'un changement de la zone racine à trait aussi à la stabilité.

Les opérateurs des gTLD améliorent normalement leur infrastructure et la zone racine doit refléter les derniers changements. Voilà donc pourquoi les changements pour les nouvelles technologies dans l'environnement sont des changements périodiques, ce sont des changements qui contrôlent et qui doivent se voir reflétés dans la zone racine.

---

Quand nous parlons de la fonction de supervision, ce qui est supervisé aujourd'hui c'est qu'IANA continue avec les processus et cela doit continuer bien évidemment. Mais, ce qu'il faut faire, c'est qu'en conséquence, la fonction de la zone racine doit se concentrer sur ce point-là. La fonction de supervision n'est pas obligée de considérer des questions supplémentaires ayant trait aux contrats ou à des changements de quelque sorte que ce soit.

Nous croyons que la fonction IANA a fait un grand travail dans le traitement des changements pour aborder les changements de manière opportune et c'est toujours le site pour ce faire. Il peut y avoir une révision périodique de cette fonction pour savoir où sera la fonction IANA mais si la performance est une bonne performance, je ne vois pas de raison pour faire des changements.

Dernière image pour nous s'il vous plaît.

Au début de ce débat, la communauté a parlé de l'obligation de transparence de l'ICANN comme question importante en parallèle. Cela est important pour divers motifs. Tout d'abord parce que le développement de ce modèle doit répondre aux clients de l'IANA identifiés par Alex. Ce sont des ccTLD et des gTLD, ce sont les clients d'IANA, c'est clair.

Mais nous sommes dans un nouveau modèle de supervision alors nous voulons garantir que ce modèle accordé soit toujours en place, qu'il continue de fonctionner au niveau de la performance, qu'il y ait toujours la responsabilité face aux clients d'IANA.

---

C'est là où il y a la pièce de la reddition de comptes qui s'ajoute à tout système de transition qui est très importante. En outre, les clients IANA seront la bonne source pour commencer cette fonction de supervision parce que, pour cette solution pilote, pour la considération de la communauté, nous croyons que le besoin du processus doit être indépendant de l'ICANN.

En définitive, nous croyons que la recommandation d'IANA par rapport aux ccTLD, aux TLD, aux RI, doit être écoutée et pas rejetée.

Voilà, c'est tout ce que j'ai à dire.

HEATHER DRYDEN:

Je ne sais pas si vous avez des questions à poser, je sais qu'on est les seuls à rester ici avant le déjeuner.

Oui, merci, vous êtes dans une situation un peu malheureuse parce que c'est vous l'obstacle pour notre déjeuner, je ne sais pas s'il y a des questions? Il y a quelqu'un qui pose des questions là derrière.

POLOGNE:

Merci Madame la Présidente, je m'appelle Emil, je viens de la Pologne, c'est la première fois que je prends la parole, je vous en remercie et merci d'avoir fait cette très bonne présentation.

J'ai une question, la recommandation pour le processus IANA était intéressante, est-il possible de faire circuler cela, je ne sais pas, à travers la liste de diffusion du GAC ou autrement, les recommandations que

---

vous avez mentionnées sur le processus de transition des fonctions IANA pour pouvoir l'analyser.

HEATHER DRYDEN:

Merci la Pologne. Oui, nous avons les diapos et nous allons faire circuler le fichier et il pourrait y avoir un suivi s'il y a des questions après la session.

Nous avons encore deux orateurs et puis après nous allons prendre notre déjeuner. D'abord la Norvège, puis la Russie.

NORVEGE:

Je voudrais dire que vraiment la présentation a été vraiment utile, on est très contents, nous avons reçu un grand nombre de données et d'informations et si vous allez nous envoyer la présentation, ce sera vraiment très utile pour les candidats, pour les titulaires de marques et aussi à partir de la perspective des ccTLD et de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

RUSSIE:

Merci Madame la Présidente. J'ai une question à poser. Il y a une organisation de la propriété intellectuelle, il y a des rapports, des relations entre le DNA et l'OMPI, compte tenu des activités pratiques pour voir comment ces deux organisations peuvent fonctionner? Merci.

---

KURT PRITZ:

Merci de votre question. Non, il n'y a pas de relation formelle entre l'OMPI et le DNS mais au fur et à mesure de nos progrès, nous allons voir comment protéger les marques et peut-être que cela changera au fil du temps.

Nous avons tous des contacts avec eux et nous prenons en considération leur apport et en même temps nous leur donnons notre avis.

HEATHER DRYDEN:

Merci, OK. On m'a promis de poser des questions très très courtes qui viennent des États-Unis et du Royaume-Uni, j'espère que vous serez brefs. S'il vous plait, États-Unis.

ÉTATS-UNIS:

Merci, merci aux collègues qui ont supporté ces deux dernières questions avant notre déjeuner. Ce n'est qu'une suggestion et vous pouvez en tenir compte si vous voulez.

Vraiment, vous avez parlé de référence aux meilleures pratiques, je voulais savoir si ces meilleures pratiques pourraient prendre en compte les avis sur les sauvegardes du GAC, si cela peut être validé pour un titulaire de marque, notamment lorsqu'il y a des chaînes de caractères hautement réglementées.

Ce serait utile de savoir si DNA considère effectivement cette approche et si vous pourriez prendre en compte quels sont les membres qui



---

pourraient être des chaînes de catégorie 2 et ajouter volontairement la non-discrimination à la politique d'enregistrement. Merci.

KURT PRITZ:

Merci les États-Unis. Malheureusement, nous ne pouvons pas avoir une position indépendante par rapport à la catégorie 2. Donc, en ce qui concerne les chaînes de caractères hautement réglementées, nous allons au-delà de ces accords et nous menons des négociations à ce propos.

HEATHER DRYDEN:

Merci, un dernier commentaire très bref du Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI:

Merci Madame la Présidente, avant tout, merci des points de vue de la communauté des ccTLD, des gTLD, sur IANA. Ils ont été bien résumés. La question peut avoir une réponse par oui ou par non. Vous êtes des représentants mondiaux? Merci.

KURT PRITZ:

Le DNA? Oui on est. Alors il y a des membres des États-Unis mais aussi des membres en Europe, en Asie aussi, nous avons une représentation géographique diversifiée mais nous avons aussi des ccTLD et des gTLD. Dans les gTLD, il y a des marques, on a des candidats grands, petits, on a des fournisseurs de service, il y a des membres qui ont des bureaux

---

d'enregistrement, des gTLD et qui sont éligibles pour participer à la DNA.

C'est le bon endroit pour parler des marques, parce que les marques demandent la protection mais d'autre part nous avons les opérateurs de registre qui disent « on peut faire ceci de cette manière pour éviter de créer des coûts à nos bureaux d'enregistrement ou à nos sociétés donc nous croyons que c'est la bonne place pour mener ce type de discussions ».

HEATHER DRYDEN:

Merci, je reviens à Adrian pour conclure.

ADRIAN KINDERIS:

Merci, nous avons reçu des commentaires intéressants sur la présentation mais nous aimerions aussi recevoir des commentaires formels sur votre opinion, si vous l'avez trouvée utile ou tout ce que vous voudrez et ce dont vous voulez que l'on vous parle dans l'avenir.

Je crois que ce serait peut-être utile d'avoir cela comme un point fixe pour l'ordre du jour et ne pas être toujours avant le déjeuner et éviter la faim de tous les participants.

J'espère pouvoir me réunir avec vous.

HEATHER DRYDEN:

Merci au DNA, merci d'avoir fait votre présentation, le GAC, veuillez à deux heures pile d'être ici, je vous prie d'être là à deux heures pile, on va se réunir avec la ccNSO. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]